



GROUPE DE RECHERCHE
ET D'INFORMATION
SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

•
Avenue des Arts 7-8
1210 Bruxelles
Tél. : +32 (0) 484 942 792
Courriel : admi@grip.org
Internet : www.grip.org
Twitter : [@grip_org](https://twitter.com/grip_org)
Facebook : GRIP.1979

Le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) est un centre de recherche indépendant fondé à Bruxelles en 1979.

Composé de vingt membres permanents et d'un vaste réseau de chercheurs associés, en Belgique et à l'étranger, le GRIP dispose d'une expertise reconnue sur les questions d'armement et de désarmement (production, législation, contrôle des transferts, non-prolifération), la prévention et la gestion des conflits (en particulier sur le continent africain), l'intégration européenne en matière de défense et de sécurité, et les enjeux stratégiques asiatiques.

En tant qu'éditeur, ses nombreuses publications renforcent cette démarche de diffusion de l'information. En 1990, le GRIP a été désigné « Messenger de la Paix » par le Secrétaire général de l'ONU, Javier Pérez de Cuéllar, en reconnaissance de « Sa contribution précieuse à l'action menée en faveur de la paix ».



Le GRIP bénéficie du soutien
du Service de l'Éducation
permanente de la Fédération
Wallonie-Bruxelles.

NOTE D'ANALYSE – 13 octobre 2020

GUEBS Alice, *Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest – juillet à septembre 2020*, Note d'Analyse du GRIP, 13 octobre 2020, Bruxelles.

<https://grip.org/monitoring-afrique-juillet-sept-2020/>



NOTE D'ANALYSE

MONITORING DE LA STABILITÉ RÉGIONALE DANS LE BASSIN SAHÉLIEN ET EN AFRIQUE DE L'OUEST

Juillet à septembre 2020

Par Alice GUEBS

13 octobre 2020

Résumé

Ce monitoring trimestriel, [publié par le GRIP depuis 2011](#), a pour but de suivre la situation sécuritaire en Afrique de l'Ouest avec un accent plus particulier sur le **Burkina Faso**, la **Côte d'Ivoire**, la **Guinée**, le **Mali**, le **Niger** et le **Sénégal**. Il se penche sur les questions de sécurité interne au sens large, les tensions régionales, la criminalité et les trafics transfrontaliers.

Abstract

MONITORING OF REGIONAL STABILITY IN THE SAHEL REGION AND IN WEST AFRICA

This quarterly monitoring, [published by the GRIP since 2011](#), aims to monitor the security situation in West Africa with a focus on **Burkina Faso**, **Côte d'Ivoire**, **Guinea**, **Mali**, **Niger** and **Senegal**. It examines broad internal security issues, regional tensions, and cross-border and transnational crimes.

Sommaire

I - TENSIONS ET STABILITÉ RÉGIONALES	3
A. Burkina Faso	3
B. Côte d'Ivoire	7
C. Guinée	10
D. Mali	13
E. Niger	18
F. Sénégal	21
II – THÉMATIQUES ET INITIATIVES SOUS-RÉGIONALES	23
III – TERRORISME ET PIRATERIE	24
Pour aller plus loin	25

I - TENSIONS ET STABILITÉ RÉGIONALES

A. Burkina Faso

Rappel du [dernier monitoring](#) :

- Plan de riposte pour lutter contre le coronavirus
- Préparation des élections de novembre 2020
- Multiplication des opérations anti-terroristes
- Exécutions extra-judiciaires à Djibo : les forces burkinabés soupçonnées

1. Gouvernance et vie institutionnelle

Vie politique

Préparatifs en vue des élections du 22 novembre 2020

Le 8 juillet, les députés parlementaires ont demandé un [report d'un an des élections législatives](#) fixées au 22 novembre 2020 en raison de l'insécurité, rendant impossible la tenue des élections dans cinq régions (de l'Est, du Sahel, du Centre Nord, du Nord et de la Boucle du Mouhoun). Cette demande fait écho à celle de la société civile, formulée plus tôt dans l'année (voir [monitoring précédent](#)). Les députés souhaitent toutefois maintenir l'élection présidentielle pour éviter une crise institutionnelle. Cependant, les partis politiques, majorité et opposition confondus ont [refusé](#) la proposition des parlementaires.

Révision du fichier électoral

La [révision du fichier électoral](#), entamée en février (voir [monitoring janvier-mars 2020](#)), s'est achevée le 9 juillet 2020. Certaines localités des régions sujettes à l'insécurité n'ont pas été enrôlées, ce qui accentue l'isolement de ces régions. Le 25 août, les députés de l'Assemblée nationale ont voté à 107 voix sur 120 un [nouveau code électoral](#) qui autorise – en cas de « force majeure » empêchant d'organiser les scrutins dans certains territoires – la validation des résultats obtenus dans les bureaux de vote ouverts. Selon les députés, ce texte doit permettre de sauvegarder la démocratie malgré l'insécurité. Cependant, pour Aziz Diallo, député maire de Dori dans la région du Sahel, ce code prive de nombreux Burkinabés de leur droit de vote et consacre la perte d'autorité de l'État sur une partie du territoire. Le 15 septembre, le président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) a présenté le [bilan définitif des listes électorales](#) : plus de 6 millions de Burkinabés sont appelés à voter. Concernant les 22 communes et les 1 500 villages n'ayant pas été enrôlés¹, représentant environ 417 000 personnes², le président de la CENI a déclaré que « ne pas enrôler une commune ne veut pas dire qu'on n'organisera pas d'élections dans ces zones ».

Poursuite de l'investiture des candidats en vue de la présidentielle du 22 novembre

Le dépôt des candidatures à l'élection présidentielle s'est ouvert le 28 septembre. Selon *Jeune Afrique*, le [président Roch Marc Christian Kaboré](#), candidat du parti Mouvement du peuple (MPP), part favori pour l'élection présidentielle grâce à son [nouveau programme](#) intitulé « New Deal », qu'il prépare depuis 2019.

1. Sur un total de 368 communes enrôlées.

2. Chiffres de l'Institut national de la statistique et de la démographie.

Les candidatures de [Zéphirin Diabré](#)³, chef de file de l'opposition (l'Union pour le progrès et le changement-UPC), d'[Eddie Komboïgo](#) (Congrès pour la démocratie et le progrès- CDP⁴), de [Kadré Désiré Ouédraogo](#)⁵ (Agir Ensemble) et d'[Isaac Zida](#)⁶ (Mouvement patriotique pour le salut-MPS) – tous investis par leur parti durant ce trimestre- sont également attendues. À la clôture des dépôts prévue le 2 septembre, le Conseil constitutionnel sera chargé de [valider ces candidatures](#).

Serge Bayala, leader de l'organisation estudiantine « Deux heures pour Kamita », pointe une [classe politique](#) qui semble parfois déconnectée des réalités de la jeunesse. Les jeunes se retrouvent résignés « à voter pour des candidats vieillissants, affairistes, et à choisir “le moins pire” ».

Le 4 août, un [nouveau mouvement politique « Sens »](#) (Servir et non se servir), composé d'une dizaine de membres, jeunes pour la plupart, a vu le jour avec à sa tête, Guy Hervé Kam, avocat et ancien porte-parole du Balai citoyen. Le parti se base sur les idéaux de l'insurrection de 2014 et souhaite faire entendre la voix de ceux qui ont toujours été en dehors des débats politiques. « Sens » entend encourager des candidats indépendants pour les législatives à venir.

Le 25 septembre, neuf candidats ont signé une convention les engageant à mettre en œuvre des [recommandations sur les inégalités](#) proposées par une coalition d'organisations de la société civile. Les recommandations visent « la prise en compte des inégalités dans leur programme de gouvernance » avec, par exemple, l'instauration d'un système de santé et de protection sociale et de politiques favorisant un marché du travail inclusif.

Le 18 août, les partis d'opposition ont signé un [accord d'alliance](#) pour la présidentielle afin de faire front contre le président Kaboré. Cet accord stipule que les candidats apporteront leur soutien au candidat qui passera au second tour. Neuf candidats et 23 partis politiques de l'opposition ont déjà signé cet accord politique, dont l'UPC et le CDP.

Lutte anti-corruption

Un juge a été condamné à 24 mois de prison pour avoir [tenté de soutirer 70 millions de francs CFA](#) au maire de Ouagadougou, Armand Pierre Béouindé, en lui proposant d'étouffer un dossier d'enquête à propos de la procédure d'achat de 77 véhicules.

2. Sécurité

Attaques contre les forces de l'ordre et les représentants de l'État

Ce trimestre, **les forces de l'ordre** ont fait l'objet de plusieurs attaques dans le Nord et l'Est du pays : en juillet, [deux attaques](#) ont eu lieu à Tankoualou (Est), faisant 3 morts et 10 blessés. En août, trois membres des FDS [ont été tués](#) à Barsalogho, dans la région du Centre Nord. En septembre, une [embuscade](#) a mené à la mort de quatre soldats sur l'axe routier Gaskindé-Djibo (région du Sahel).

3. À l'instar du président Kaboré, Zéphirin Diabré est un baron de l'ancien régime de Blaise Compaoré, ayant occupé des postes politiques clés, tels que ministre de l'industrie ou de l'économie. Il a également travaillé pour les Nations unies et le groupe français Areva avant de revenir au Burkina Faso et créé le parti d'opposition à Compaoré, l'UPC. Il s'agit de la deuxième tentative de Diabré : en 2015, il s'était incliné face à Kaboré avec 25,9% des voix. En 2015, Diabré est arrivé deuxième à l'élection présidentielle avec un score de 25,9% derrière Kaboré.

4. Parti de l'ancien président Blaise Compaoré

5. Dissident du CDP (voir monitoring [juillet-sept2019](#)), il a été ministre de Compaoré. Il a également été président de la Commission de la CEDEAO et ambassadeur du Burkina auprès de l'Union Européenne de 2001 à 2012.

6. Il a été le [Premier ministre de la transition](#) à partir de fin 2014 (voir [monitoring octobre- décembre 2014](#)), avant de céder le pouvoir sous la pression des partis politiques en janvier 2016 et de s'exiler au Canada. Un mois après son départ, le président Kaboré l'a radié de l'armée pour « insubordination et désertion en temps de paix ». Il pourrait donc faire l'objet d'une procédure devant un tribunal militaire s'il revient au Burkina.

Dans le Centre-Nord, une [mission offensive](#) menée par une unité de police a causé la mort d'un policier. Aucune revendication n'a suivi ces attaques.

Les représentants politiques ont également été la cible de différentes attaques : le 7 juillet, le maire de la commune de Pensa, escorté par des Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP), a été victime d'une [embuscade](#) sur l'axe routier Pensa-Barsalogho dans la région du Centre-Nord. Malgré les renforts des Forces de sécurité (FDS) de la ville de Pensa, le maire, ainsi que six soldats et trois VDP ont perdu la vie. Le 15 août, le [corps de l'imam de Djibo](#), Souaibou Cissé a été retrouvé à Tiléré, localité à 4 km de Djibo. Il avait été kidnappé par des hommes armés non identifiés lors d'un contrôle d'identité pendant un voyage en car de Ouagadougou vers Djibo. Souaibou Cissé, président de la communauté musulmane de la province du Soum, avait déjà été l'objet de tirs contre son domicile en mai 2017. Depuis sa disparition, les autorités sont restées muettes, avant de condamner cet acte de « lâche et barbare » à la découverte de son corps. Les représentants politiques restant à Ouagadougou et de nombreux FDS ayant déserté, Djibo semble [coupé du monde](#), constate *Le Pays*. Selon *Le Faso*, une des stratégies des terroristes au Burkina est de [viser des personnes ressources](#) au sein des populations dans l'objectif d'entraver les liens intercommunautaires au fondement du vivre ensemble burkinabè.

Attaques contre les civils

Le 4 juillet, le Collectif contre l'impunité et la stigmatisation communautaire (CISC) a accusé des [Volontaires pour la Défense de la Patrie](#) (VDP)⁷ d'avoir tué plus d'une cinquantaine de civils à Petabouilli (région du Sahel) le 28 juin 2020, jour de marché du village. Ce massacre aurait eu lieu à la suite d'un affrontement entre les VDP et le groupe djihadiste d'Amadou Koufa. En raison de pertes dans leur camp, les VDP se seraient repliés avant de revenir plus tard, tuant en représailles des civils principalement peuls et bellas, alors que les djihadistes avaient déserté. Le 1^{er} août, quatre personnes ont été [tuées](#) et deux ont été kidnappées à Ougarou (Est), commune déjà attaquée à de multiples reprises. Le 7 août, une trentaine d'hommes armés non identifiés ont ouvert le feu sur les populations civiles au [marché de Namoungou](#), un des deux seuls encore ouverts dans la région de l'Est en raison de l'insécurité. Plus d'une vingtaine de personnes sont décédées lors de cette attaque.

Lutte contre les Engins explosifs improvisés

Commencées en 2017, se multipliant en 2018 et arrivant à un pic en janvier 2020 (voir [monitoring janvier -mars 2020](#)), les attaques aux engins explosifs improvisés (EEI) ont fait au total plus de 200 morts au Burkina, civils et militaires confondus. Ce trimestre, six personnes ont été tuées par [l'explosion](#) d'un engin artisanal à Bembela, dans la région du Nord. Les victimes étaient des enfants qui revenaient des pâturages avec les animaux. Le 12 août, un blindé des FDS a sauté sur un EEI à Namoungou, dans la région de l'Est, faisant deux blessés graves.

Du 2 au 7 août, les FDS ont reçu [une formation](#)⁸ sur l'élimination des EEI dans les régions du Centre-Nord, du Centre, de l'Est et du Sahel. Entre le 19 et le 22 août, les FDS [ont annoncé](#) la neutralisation de deux engins explosifs par des unités spécialisées du Génie militaire.

Déploiements et opérations anti-terroristes

En juillet, les [FDS ont été déployées](#) pour assurer la sécurité de la fin de l'enrôlement biométrique des électeurs, et la sécurité de la tenue des examens scolaires de fin d'année. Les FDS ont également rapporté de [nombreuses opérations de sécurisation](#) des marchés et des lieux de culte de juillet à

7. Dans la nuit du 11 au 12 août, un camp de VDP a été [attaqué](#) par des hommes armés non identifiés dans le village de Kombori dans la Boucle de Mouhoun (région de l'Ouest). Ils n'ont cependant pas trouvé de VDP.

8. Ces formations s'inscrivent dans le cadre du programme d'aide au renforcement des capacités anti-terroristes du Canada qui a débuté en avril 2020.

septembre 2020. Le 4 août 2020, des VDP et la gendarmerie nationale ont repoussé à Namsiguia (Centre-Nord) une [attaque](#) d'une vingtaine d'individus armés et « neutralisé » plusieurs assaillants. Les FDS ont démantelé des bases terroristes à [Sanmatenga](#) (Centre-Nord) et à [Tongomayel](#) (province du Soum). Deux terroristes ont été neutralisés et des engins explosifs et du matériel ont été récupérés.

Exactions extra-judiciaires des Forces de sécurité (FDS)

Le lundi 29 juin, de nouvelles exécutions extra-judiciaires auraient été commises dans le [village de Tanwalbougou](#) (Est) : Quelques heures après l'interpellation de plusieurs civils par les FDS, sept corps sans vie ont été retrouvés par des habitants, à proximité du village. Selon le ministère de la Défense « c'est à l'issue d'une opération miliaire que ces sept corps morts par balle ont été découverts ». Le Ministère affirme également qu'une enquête administrative a été ouverte pour « faire toute la lumière sur cette affaire ». Le 11 mai déjà, douze personnes avaient été retrouvées sans vie suite à une interpellation pour suspicion de terrorisme (voir [monitoring précédent](#)).

L'organisation internationale *Human Right Watch (HRW)* – qui a déjà interpellé le gouvernement à plusieurs reprises- a publié un [rapport d'enquêtes](#) sur plus de 180 corps retrouvés dans des fosses communes de Djibo entre novembre 2019 et juin 2020 suite à plusieurs exécutions commises dans cette ville de la région du Nord (voir [monitoring précédent](#)). Des preuves suggèrent que les forces de sécurité burkinabè sont impliquées dans ces exactions extra-judiciaires. Les victimes étaient majoritairement des hommes fulanis ou peuls, ce qui met en lumière la dynamique communautaire qui sous-tend la violence au Burkina Faso, dit le rapport d'*HRW*.

Le gouvernement, en réaction à ce rapport, a promis [une enquête](#), bien que ce ne soit pas la première fois que le gouvernement burkinabè promette une enquête qui ne voit finalement pas le jour, déplore la directrice de *HRW France*. Le [gouvernement](#) a cependant précisé que des terroristes se font passer pour des FDS afin de créer la confusion.

Résultats d'une étude sur le financement du terrorisme

Le 30 août, l'Observatoire économique et social burkinabè a publié les résultats d'une [étude sur le financement du terrorisme](#) et sur le mécanisme de blanchiment de capitaux au Burkina. L'étude a identifié plusieurs sources de financement : les revenus de la criminalité – source la plus importante, notamment via l'exploitation des ressources naturelles comme l'or – le financements extérieur d'États et d'organisations non gouvernementales ou le blanchiment des capitaux via des sociétés. L'Observatoire estime que 80 milliards de francs CFA (environ 122 millions d'euros) ont servi au financement du terrorisme.

Situation humanitaire et sociale : plus d'un million de déplacés

Le 18 août, l'Agence des Nations unies pour les réfugiés (HRC) a évalué à plus d'un million – soit 5 % de la population – le [nombre de déplacés internes au Burkina](#), dont 453 000 depuis le début de l'année 2020. Parmi ce million de déplacés internes, 60 % seraient des enfants. [Privés d'école](#) en raison de la pandémie et des attaques de groupes extrémistes, ils se retrouvent en proie à des dangers comme le travail forcé, le recrutement par des groupes armés ou les violences sexuelles.

Reprenant les résultats d'une enquête, les Nations unies ont déclaré que plus de [535 500 enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition aiguë](#) au Burkina. Au total, 3,3 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire. Les violences ont forcé de nombreux fermiers à abandonner leurs champs et leurs récoltes, pointe la *Food And Agriculture Organisation (FAO)*. De plus, la pandémie a diminué la capacité des ménages à subvenir aux besoins de leurs enfants. Les Nations unies font état d'une triple crise dans le Sahel : sécuritaire, sanitaire, alimentaire.

Enfin, les [inondations](#) (touchant plusieurs pays ouest-africains) ont fait 13 morts et 50 blessés et impacté 71 000 personnes au Burkina Faso, selon le bilan déclaré par les autorités. Le gouvernement

a annoncé l'état de catastrophe naturelle et a débloqué un budget de 5 milliards de francs CFA (environ 7,6 millions d'euros). En outre, il a fourni de l'aide alimentaire pour deux mois à 11 000 personnes.

3. Société civile

Faisant écho aux manifestations de juin à Fada N'Gourma (voir [monitoring précédent](#)), des [membres de l'association peule Jeunesse tabital Pulakuu](#) ont interpellé les autorités burkinabè sur les exactions commises à l'encontre de leur communauté le 15 août. Selon l'association, 3 000 personnes peules seraient portées disparues et 10 000 seraient en prison. L'association a également lancé un appel aux juridictions internationales afin d'enquêter à ce sujet.

B. Côte d'Ivoire

Rappel du [dernier monitoring](#) :

- Henri Konan Bédié annonce sa candidature à l'élection présidentielle
- Guillaume Soro condamné à 20 ans de prison
- Attaque à Kafolo (extrême nord) contre les forces armées

1. Vie politique : préparatifs de l'élection présidentielle

Révision des listes électorales et composition de la Commission électorale

Après la révision des listes électorales réalisée du 10 juin au 5 juillet (voir [monitoring précédent](#)), la Commission électorale indépendante (CEI) [a informé](#) de l'enrôlement de plus de 900 000 électeurs, portant leur nombre total à 7,5 millions. Avant le processus de révision, la CEI avait toutefois estimé à 5 millions le nombre d'Ivoiriens non-inscrits sur les listes (pour une population de 25 millions d'habitants).

Le 3 septembre, vu les nombreuses critiques de la part des partis d'opposition doutant de son impartialité (voir [monitoring janv-mars 2020](#)), la CEI [a annoncé](#) de nouvelles élections pour les commissions électorales locales. Cette décision, qui intervient à moins de deux mois des élections, fait suite à un arrêt de mi-juillet de la Cour africaine des droits humains stipulant que la CEI et les commissions électorales locales, chargées de faire monter les résultats des élections à l'organe central, doivent être réformées. En effet, sur les 558 commissions électorales locales, 98% sont présidées par un membre du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP), parti de la mouvance présidentielle. Jean Gervais Tchédié, d'Ensemble pour la démocratie et la souveraineté (EDS)⁹, pointe cependant « l'empressement de la CEI à organiser de nouvelles élections au niveau local, alors que la composition de la commission centrale n'est pas achevée ».

Candidatures à la présidentielle du 31 octobre

Le 14 septembre, le Conseil constitutionnel retient 4 candidatures à la présidentielle sur les 42 qu'il a reçues : celle d'Alassane Ouattara, d'Henri Konan Bédié, de Pascal Affi N'Guessan et de Kouadio Konan Bertin. Parmi les candidatures rejetées, figurent celles de Laurent Gbagbo et de Guillaume Soro, qui avaient par ailleurs déjà été rayés des listes électorales¹⁰.

Revenons sur la candidature des quatre personnalités acceptées par le Conseil constitutionnel : Alors qu'il est candidat du RHDP, le premier ministre [Amadou Gon Coulibaly](#) décède le 8 juillet en pleine réunion du Conseil des ministres d'un problème cardiaque. La candidature du bras droit d'Alassane

9. Plateforme de soutien à Laurent Gbagbo.

10. Le premier en raison de sa condamnation pour le braquage de la Banque centrale africaine, le second pour sa condamnation pour fonds publics détournés et blanchiment de capitaux (voir [monitoring précédent](#)).

Ouattara depuis 30 ans résultait d'une préparation de plusieurs mois. Dès son décès, les suspicions d'une candidature à un troisième mandat d'Ouattara grandissent. Plusieurs personnalités du parti, tels qu'Hamed Bakayoko, ministre de la Défense, puis [nommé](#) premier ministre le 30 juillet, demandent publiquement à Alassane Ouattara de se représenter. [La démission](#) du Vice-président Daniel Kablan Duncan laisse cependant entrevoir des tensions au sein du parti au pouvoir. L'attente durera jusqu'au 6 août, date à laquelle [Ouattara](#) se déclare [candidat](#) à la présidentielle: « Face à ce cas de force majeure, j'ai décidé de répondre favorablement à l'appel de mes concitoyens. Cette décision, mûrement réfléchie, est un devoir que j'accepte dans l'intérêt supérieur de la nation ». Dès cette annonce, l'opposition s'est unie afin de dénoncer l'anti-constitutionnalité de cette candidature à un troisième mandat, parlant d'un coup d'État constitutionnel.

[Henri Konan Bédié](#), l'ex-président de 86 ans est [élu](#) candidat à la présidentielle du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) le 27 juillet. Il était le seul candidat après le rejet de la candidature de [Kouadio Konan Bertin](#). Ce dernier décide alors de faire dissidence au PDCI et de se présenter comme candidat indépendant. Ayant obtenu 3,88% des votes lors de l'élection présidentielle de 2015, *RFI* le décrit comme « un [petit candidat](#) face aux vieux pachydermes de la politique ivoirienne ».

[Pascal Affi N'Guessan](#), quant à lui, [déclare](#) qu'il se présente à la présidentielle le 1^{er} août sous les bannières du Front populaire ivoirien (FPI), fondé par Laurent Gbagbo. N'Guessan fait partie de la branche des « Rénovateurs » du parti. Il était déjà candidat en 2015 et était arrivé deuxième avec 9,29 % des voix. Les doutes planent sur le soutien de Gbagbo – en liberté conditionnelle à Bruxelles après avoir été acquitté par la CPI – à sa candidature.

À la suite de la décision du Conseil constitutionnel, plusieurs voix se sont fait entendre dans les rangs de l'opposition : Guillaume Soro¹¹, à Paris, [exhorte](#) l'opposition à s'unir et à saisir la CEDEAO afin d'obtenir des élections transparentes. Henri Konan Bédié [appelle](#) également à faire barrage à la candidature d'Alassane Ouattara, à la désobéissance civile et à de nouvelles manifestations. L'opposition, regroupant le GPS de Soro, l'EDS pro-Gbagbo, le PDCI de Bédié et l'UDPCI d'Albert Mabri Toikeusse, s'organise alors en [coalition](#) afin de forcer le retrait de la candidature d'Ouattara, la dissolution du Conseil constitutionnel et de la Commission électorale indépendante, jugés au service du parti au pouvoir.

Selon Gilles Yabi, analyste politique au Think Tank *Wathi*, les élections ivoiriennes de 2020 témoignent d'une [culture politique](#) qui donne tout le pouvoir aux anciens alors qu'il y a une population jeune et dynamique. Sylvain N'Guessan, chercheur ivoirien, ajoute que le [manque de renouvellement](#) de la classe politique ivoirienne s'explique par le fait que les nouveaux venus préfèrent se mettre au service d'un des trois leaders politiques¹² dans l'espoir d'obtenir un poste en retour. Pour Gilles Yabi, cette volonté de [se maintenir au pouvoir](#) à tout prix est symptomatique d'une façon de gouverner : le pouvoir politique est déterminant pour l'accès aux opportunités économiques.

2. Sécurité

11. À la mi-septembre, la Cour africaine des droits de l'homme – saisie par les avocats de Soro – ordonne à l'État ivoirien de lever les obstacles à sa candidature. Cependant, en avril, la Côte d'Ivoire avait non seulement refusé d'abandonner ses poursuites contre Soro mais s'était du même coup retiré de la Cour africaine (voir [monitoring précédent](#)).

12. Alassane Ouattara, Henri Konan Bédié et Laurent Gbagbo.

Après l'attaque du 11 juin contre les forces de l'ordre dans le Nord du pays, la Côte d'Ivoire a créé une [zone militaire spéciale](#) à la frontière avec le Burkina Faso et le Mali afin de prévenir toute infiltration de groupes armés sur le territoire ivoirien.

Violences pré-électorales en réaction à la candidature de Ouattara

Dès l'annonce de la candidature d'Ouattara, des organisations de jeunes liées aux partis d'opposition et des leaders de la société civile ont lancé des [appels à manifester](#). Le 10 août, des manifestations pro et contre un troisième mandat d'Ouattara ont lieu un peu partout dans le pays. Ces manifestations dégénèrent en [affrontements](#) dans plusieurs localités : à Bonoua (ville côtière de l'Est), ville de Simone Gbagbo, des affrontements entre police et manifestants éclatent, causant la mort de deux civils. À Abidjan, les manifestations occasionnent également des violences : à Yopougon, commune favorable à Laurent Gbagbo, la police et les manifestants s'affrontent. Des interpellations ont lieu dans la commune de Cocody, où réside le chef d'État et d'autres personnalités politiques importantes. À Gagnoa, ville natale de Laurent Gbagbo, des [violences](#) entre les pro et anti troisième mandat font un mort. À Daoukro, fief d'Henri Konan Bédié, des violences éclatent entre les pro et contre Ouattara, prenant une tournure communautaire. Au moins trois morts sont recensés et le siège du PDCI et du RHDP sont saccagés. Après ces violences, le président du conseil régional de Daoukro [annonce](#) des médiations réunissant des responsables communautaires, religieux et administratifs et des zones tampons entre les quartiers en conflit sont établies. En outre, [un couvre-feu](#) est imposé dans des villes comme Divo et Bonoua. Mi-août, le [calme](#) est revenu sur presque l'ensemble du territoire. Le gouvernement fait état de six morts, 173 blessés et 69 interpellations et s'engage « à agir, avec la plus grande fermeté, et à ne tolérer aucune entrave à la quiétude des Ivoiriens ». Il [annonce](#) également la suspension des manifestations sur la voie publique jusqu'au 15 septembre alors que des nouveaux appels à manifester sont lancés.

À la suite à ces violences, *Amnesty International* a [accusé](#) les forces de l'ordre ivoiriennes d'avoir laissé des hommes armés de machette attaquer des manifestants anti-troisième mandat. Les forces de sécurité auraient même escorté ces jeunes afin de semer le trouble dans des manifestations pacifiques. *Amnesty* pointe une collaboration entre ces jeunes et l'armée afin de disperser violemment les manifestants.

Reprise des violences après l'investiture officielle d'Alassane Ouattara le 22 août

Le 21 et 22 août, des [violences intercommunautaires](#) ont éclaté à Divo : une manifestation anti-Ouattara d'une centaine de femmes pro Gbagbo a dégénéré en violences communautaires entre jeunes dida et dioula (réputés pro-Ouattara) provoquant la mort d'au moins sept personnes. À Bonoua, une manifestation de femmes est également [dispersée](#) par des jeunes de communautés d'appartenance politique différente, entraînant incendies et pillages. Selon Séverin Kouamé, sociologue ivoirien à l'université de Bouaké, les [violences](#) ont eu lieu dans des localités où la cohabitation est mal gérée et où les bénéfices économiques sont inégalement répartis, exacerbant les frustrations et les sentiments d'inégalités. « Au-delà d'un vote ethnique, il s'agit d'un vote d'identification car les attentes économiques et sociales sont très fortes », affirme-t-il.

L'annonce du choix des 4 candidats par le Conseil constitutionnel a également donné lieu à de nouvelles [manifestations](#) dans plusieurs villes telles que Bangolo, Guiglo ou Bonoua. Selon des médias locaux, des tirs auraient été entendus à Bonoua et des violences auraient éclaté dans certains quartiers d'Abidjan.

3. Société civile

En raison des difficultés économiques engendrées par la pandémie, le secteur de la culture [s'est mobilisé](#) afin de demander de l'aide à l'État ivoirien. La ministre de la culture, Raymonde Goudou Coffie, a cependant rappelé qu'environ 1 200 artistes ont bénéficié d'une aide d'environ 450 euros chacun.

[Pulchérie Gbalet](#), figure de la société civile et coordinatrice d'Alternative citoyenne ivoirienne (ACI), a été arrêtée par la police d'Abidjan et placée en détention pour « incitation à la révolte et à la désobéissance civile ». Elle a été une des premières à se prononcer contre un troisième mandat d'Alassane Ouattara et appeler aux manifestations.

4. Économie

Selon une [rapport](#) de l'Institut national de la statistique et du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), environ 7 millions de personnes, soit un quart de la population ivoirienne, sont passés en dessous du [seuil de pauvreté](#) à cause des effets de la pandémie. Bien qu'un plan de riposte ait été lancé par le gouvernement, les mesures prises par l'État sont jugées insuffisantes par beaucoup.

5. Gestion des ressources naturelles

Le 25 juillet, les autorités ivoiriennes ont présenté le [premier bilan](#) de l'opération « Un jour, cinq millions d'arbres », une initiative de reforestation commencée le 1^{er} juin 2020. Au total, 5.3 millions d'arbres auraient déjà été plantés, soit une moyenne de 300 000 par jour. La Côte d'Ivoire, qui comptait 16 millions d'hectares de forêts dans les années 1960, n'en possède aujourd'hui plus que 3, notamment en raison du besoin d'espace pour la culture du cacao. Une première opération avait été lancée en novembre 2019, permettant la plantation d'1.1 million d'arbres. Également dans le but de lutter contre la déforestation et la criminalité forestière, l'État ivoirien a annoncé le 6 août le lancement d'une [armée verte](#), une brigade spéciale de 650 soldats avec des capacités de surveillance et d'intervention.

C. Guinée

Rappel du [dernier monitoring](#) :

- Le RPG Arc-en-ciel, parti de la majorité, obtient 79 des 114 sièges au Parlement
- La Constitution promulguée le 6 avril, contestée par l'opposition pour falsification
- Fin de la trêve annoncée par le FNDC, le Front national pour la défense de la constitution
- Poursuite des arrestations arbitraires d'activistes

1. Vie politique et gouvernance

Candidatures aux élections présidentielles du 18 octobre

Le 11 août, Alpha Condé [a confirmé la tenue](#) de l'élection présidentielle le 18 octobre, conformément à la date proposée par la CENI, Commission électorale indépendante (voir [monitoring précédent](#)).

Début août, Ousmane Kaba [avait déjà annoncé](#) sa candidature à l'élection présidentielle. Économiste de formation, il a été ministre à plusieurs reprises avant d'être exclu du Rassemblement du peuple de Guinée (RPG – Arc-en-ciel) en 2016 pour s'être opposé publiquement à Condé. En 2017, il crée son propre parti, le Parti des démocrates pour l'espoir (PADES) et établit son fief dans la région de Kankan, tout comme le président Condé. Membre du Front national pour la défense de la constitution (FNDC), il décide de ne pas suivre les consignes de boycott de l'élection présidentielle, en affirmant la nécessité de « barrer la route d'Alpha Condé dans les urnes ».

Le 31 août, le RPG-Arc en ciel a finalement [déclaré](#) qu'Alpha Condé serait son candidat à la présidentielle. Afin d'expliquer pourquoi Condé s'accroche au pouvoir, un de ses anciens ministres,

sous couvert de l'anonymat, a affirmé à [Jeune Afrique](#), que le président « est lancé dans une dynamique qui l'empêche de faire marche arrière ». À l'annonce de sa candidature, le FNDC [a appelé](#) à de nouvelles manifestations. Le 24 septembre, lors d'une conférence de presse à Dakar au Sénégal, Cellou Dalein Diallo, numéro un de l'opposition, a demandé aux dirigeants des États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) d'agir contre un troisième mandat d'Alpha Condé, pointant l'empressement de la CEDEAO à résoudre la crise malienne alors que la crise guinéenne, qui dure depuis des mois, ne suscite que peu de réactions.

Le 6 septembre, Cellou Dalein Diallo, [est déclaré](#) candidat à l'élection présidentielle sur la base du résultat d'un référendum au sein du principal parti d'opposition l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG). Avec 88 % de membres favorables à une participation de l'UFDG à l'élection présidentielle, Cellou Dalein Diallo affirme : « en participant à cette élection, nous avons voulu, en plus des manifestations pacifiques auxquelles l'UFDG continuera de prendre part, transporter notre combat contre le troisième mandat dans les urnes, parce que nous sommes déterminés à user de tous les moyens légaux pour empêcher Alpha Condé de s'octroyer une présidence à vie ». Cependant, pointe [L'Observateur Paalga](#), la participation de Cellou Dalein Diallo aura comme risque « de servir de faire-valoir et de légitimer du même coup un processus électoral fondamentalement vicié et un scrutin dont le résultat est connu d'avance ». En raison de la participation de Diallo aux élections, l'UFDG est exclu du FNDC, dispersant l'opposition. Dans [Le Monde](#), un acteur de la société civile souligne l'interdépendance entre l'UFDG et le FNDC : « Le FNDC est conscient que l'UFDG est leur principal contributeur financier et humain. En retour, l'UFDG a besoin du FNDC pour élargir sa base électorale. »

Le 8 septembre, date de clôture des candidatures à la présidentielle, [treize candidats](#) sont déclarés, dont deux femmes. Onze des candidats ont créé, le 18 septembre, un [Collectif des candidats pour l'alternance](#). Makalé Traoré, candidate du Parti de l'action citoyenne par le travail (Pact) et membre du collectif, affirme que les objectifs de la coalition sont de « mutualiser nos forces et nos moyens sur le terrain afin que l'ensemble des bureaux de vote soient ouverts » et « d'avoir une structure qui va pouvoir, en face de l'administration, parler d'une seule voix en ce qui concerne toutes nos demandes sur le processus électoral ».

Préparatifs électoraux

Le 13 août, la Cour constitutionnelle a pris la décision de ne pas appliquer la [règle du parrainage](#)¹³ lors du scrutin présidentiel, pourtant inscrite dans la nouvelle Constitution du 6 avril 2020 (voir [monitoring précédent](#)). Les juges de la Cour constitutionnelle, saisis par la CENI, ont affirmé que le parrainage des électeurs pour les candidats à la présidentielle est « objectivement inapplicable » car le Code électoral n'a pas été révisé en vue de l'adapter à la Constitution. Selon Dansa Kourouma, figure de la société civile, « la suspension du parrainage profite aux petits partis, et indirectement au pouvoir » car elle permet un éparpillement de l'opposition et de son électorat.

Le 15 août, afin de relancer le dialogue politique, la CEDEAO, l'Union africaine et l'ONU ont tenu des [consultations](#) virtuelles avec la mouvance présidentielle et l'opposition. Selon la CEDEAO, « la stabilité est une priorité », ce qui a fait réagir un cadre du FNDC : « la CEDEAO semble privilégier la stabilité, au détriment de l'alternance démocratique ».

Mi-septembre, la CENI a publié les nouveaux chiffres du [fichier électoral](#) : 5,4 millions de Guinéens sont appelés à voter le 18 octobre. Objet de tensions entre la majorité et l'opposition, notamment lors des élections législatives de mars (voir [monitoring janvier-mars 2020](#)), le fichier électoral a été déclaré définitif par la CENI. L'UFDG déplore des falsifications, notamment dans la ville de Mandiana dans la région de Kankan, fief du président Condé, où le nombre d'électeurs est passé de 84 000 à 200 000 en 10 ans.

En outre, certains électeurs de régions pro-opposition [affirment](#) ne pas avoir été inscrits sur les listes

13. En Guinée, le système de parrainage contraint un candidat à réunir un certain nombre de signatures, variant de 0,8 à 1 % du corps électoral pour l'élection présidentielle.

électorales. Des experts de la CEDEAO [ont toutefois estimé](#), à l'issue d'une mission d'audit du fichier électoral, que « le fichier électoral de Guinée est de qualité suffisante pour les prochaines élections ».

Amadou Sadjo Barry, Docteur en philosophie [explique](#) pourquoi, depuis l'avènement du multipartisme dans les années 1990, les élections en Guinée sont sources de violence politique et d'instabilité sociale (contestation du fichier électoral, affrontements, remise à plus tard de l'alternance politique). Selon lui, l'ouverture ce multipartisme n'a pas démocratisé le champ politique : « Ainsi, la Guinée a adopté la formule démocratique des élections multipartites tout en assurant la survie de la culture politique antidémocratique héritée du régime postcolonial. Cette contradiction de principe a été maintenue par tous les gouvernements guinéens, de 1984 à 2020. »

Plainte pour falsification de la Constitution devant la CEDEAO

Le 13 août, quatre membres du FNDC [ont finalement saisi](#) le président de la Commission de la CEDEAO, l'Ivoirien Jean-Claude Kassi Brou, afin de dénoncer les falsifications de la nouvelle Constitution promulguée le 6 avril, après la déclaration d'irrecevabilité de la Cour constitutionnelle guinéenne (voir [monitoring précédent](#)).

2. Mouvements sociaux

Depuis début juillet, c'est à Kankan qu'ont eu lieu plusieurs [manifestations](#) contre les coupures d'électricité, signe du manque d'investissement dans les infrastructures. Le 21 juillet, 22 jeunes [ont été arrêtés](#) lors d'une d'entre elles, avant d'être relâchés 8 jours plus tard. Le Collectif des ONG pour le respect des droits humains dénonce des actes de torture lors de ces arrestations.

Le 20 juillet, la première [manifestation](#) post COVID-19 contre un troisième mandat d'Alpha Condé a eu lieu à Conakry. Le ministère de la Sécurité a affirmé que « l'appel du FNDC n'est quasiment pas suivi ». Le FNDC [annonce](#) de son côté 20 blessés, dont cinq par balle, chiffre que la police s'est empressée de démentir. Une [nouvelle mobilisation](#) organisée par le FNDC s'est tenue le 29 septembre, malgré l'interdiction de se rassembler¹⁴ par le gouvernement. Selon des analystes de *RFI*, les rassemblements étaient de plus faible ampleur que par le passé, notamment en raison d'un phénomène d'usure et de la candidature de Cellou Dalein Diallo, dont le parti était une source importante de militants. Une vingtaine de militants du FNDC ont été [arrêtés](#), dont Oumar Sylla.

La répression visant à faire taire les voix dissidentes continue (voir [monitoring précédent](#)) : le 1^{er} septembre, une réunion de *la Coordination*, un regroupement d'organisations socio-économiques régionales, s'est faite [assiégée](#) par les forces de l'ordre pendant 24 heures, faisant 12 blessés. Cette réunion avait pour but de se positionner contre la candidature d'Alpha Condé à l'élection présidentielle. Par ailleurs, suite à la [prolongation](#) – le 16 septembre – de l'état d'urgence d'un mois, les organisations de défense des droits humains dénoncent l'instrumentalisation de la pandémie afin de réprimer les contestations dans un contexte pré-électoral tendu.

Le 28 septembre, 35 des 42 détenus du FNDC, inculpés à la suite des violences de N'Zérékoré du 22, 23 et 24 mars (voir [monitoring précédent](#)) [ont été libérés](#) provisoirement. Accusés d'« association de malfaiteurs et de port illicite d'armes légères », le procureur général a cependant affirmé : « cette remise en liberté provisoire ne signifie pas l'abandon des poursuites ». El Hadj Hamadou Togba, président de la coordination de la Guinée forestière, affirme à *Guinée News* : « Cette vague de libération provisoire, fait suite à une démarche commune des sages de toutes les grandes communautés du pays, auprès des autorités. »

Des membres du Collectif pour la transition en Guinée¹⁵ ont [porté plainte](#) contre Alpha Condé et plusieurs de ses proches pour corruption et trafic d'influence devant le Parquet national financier français. Alpha Condé est accusé de relations frauduleuses avec la société française minière

14. Justifiée par « en période de campagne électorale, toute autre manifestation à objet politique ne saurait être autorisée ».

15. Créé par la diaspora guinéenne en France.

responsable (AMR) qui avait vendu en 2017 le gisement de Boké à un consortium franco-sino-singapourien pour 171 millions d’euros. Les actionnaires d’AMR, ayant fait d’importantes plus-values sur cette transaction, étaient alors proches de certains membres du gouvernement.

D. Mali

Rappel du [dernier monitoring](#):

- La Cour constitutionnelle accusée d’avoir fait basculer la victoire en faveur de la majorité dans certaines communes lors des élections législatives en avril.
- La CEDEAO recommande la reprise partielle des élections législatives.
- Manifestations du mouvement d’opposition M5-RFP demandant la démission du président et la dissolution de la Cour constitutionnelle.
- Attaques contre les forces de l’ordre et les civils

1. Vie politique

Crise politique : le M5-RFP durcit le ton contre le président Ibrahim Boubacar Keïta

Confronté au Mouvement du 5 juin – Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP) – et à d’importantes manifestations exigeant son départ en raison d’élections législatives contestées, le président Ibrahim Boubacar Keïta (IBK), propose, début du mois de juillet, une série de [réformes afin de sortir de la crise](#) : il réitère sa proposition de former un gouvernement d’union nationale et de reformer la Cour constitutionnelle. De son côté, le [M5-RFP](#), groupe hétérogène rassemblant opposants politiques, acteurs de la société civile et figures religieuses, déclare que ces concessions ne sont pas suffisantes et réclame la démission du président et la nomination d’un Premier ministre issu de l’opposition. Le vendredi 10 juillet, le M5-RFP mène une nouvelle manifestation et déclenche la [désobéissance civile](#) : les leaders de l’opposition appellent au blocage des grands édifices publics. Les manifestations dégénèrent en affrontements entre forces de l’ordre et manifestants et des bâtiments publics sont pillés. Le bilan des victimes atteint 11 personnes tuées et 124 blessés, selon *Maliweb*. Plusieurs leaders des manifestations, dont Issa Kaou Djim¹⁶ et Clément Dembelé¹⁷ sont interpellés. L’ONU, la CEDEAO et l’Union africaine condamnent l’usage excessif de la force pour réprimer la manifestation. Le lendemain, le président IBK annonce la dissolution de la Cour constitutionnelle et quelques jours après, Karim Keïta, fils du président qui catalyse les contestations, annonce sa démission. Alors que les manifestations visaient initialement les résultats contestés des élections législatives, elles englobent rapidement une [insatisfaction plus globale](#) liée à l’insécurité, explique Ibrahim Maïga, chercheur à l’*Institute for Security Studies*.

Plan de sortie de crise de la CEDEAO

Le 15 juillet, une [délégation](#) de la CEDEAO menée par l’ancien président nigérian Goodluck Jonathan présente une série de [propositions](#), refusées par l’opposition, incluant la création d’un gouvernement d’union nationale, la démission des 31 députés contestés et la formation d’une nouvelle Cour constitutionnelle. Les présidents des États membres de la CEDEAO, lors d’un sommet virtuel du 23 juillet, continuent d’apporter un soutien indéfectible au président IBK. Alpha Condé, président guinéen, [déclare](#) : « En défendant le Mali, nous défendons nos propres pays. C’est pourquoi, notre soutien à IBK doit être total et sans condition ». Le 27 juillet, la CEDEAO durcit le ton lors de la présentation de son [plan de sortie de crise](#) : toute personne s’opposant à la mise en place de ses résolutions sera sanctionnée. Les résolutions présentées, similaires aux recommandations du 19 juillet, renforcent le président Keïta. Le M5-RFP [refuse](#) une nouvelle fois ce plan de sortie de crise et déplore « avec regret, que les conclusions du sommet des chefs d’État ne tiennent pas compte de la profondeur et de la gravité de la crise ». Dans la période qui s’ensuit, le décalage s’approfondit entre d’une part, le gouvernement d’Ibrahim Boubabacar Keïta qui applique les recommandations de la CEDEAO et

16. Coordinateur de la CMAS

17. Président de la plateforme anti-corruption

d'autre part, le M5-RFP qui continue d'[exiger](#) le départ d'IBK et de son Premier ministre. Une nouvelle [manifestation](#) organisée le 11 août, rassemble quelques milliers de personnes. Alors que Goodluck Jonathan [tente](#) en vain d'établir un dialogue entre le M5-RFP et IBK, le M5 [appelle](#) le lundi 17 août à de nouvelles manifestations.

Coup d'État du 18 août

Le mardi 18 août, dans la matinée, ce qui s'apparente d'abord à une [mutinerie](#) éclate à la base militaire de Kati, à 15 km de Bamako, lieu d'où est parti le coup d'État de 2012. Des membres de l'armée arrêtent certains officiers supérieurs et prennent ensuite la route vers Bamako. S'ensuit une série d'arrestations de 17 personnalités politiques et militaires dont le président Keïta, le Premier ministre Boubou Cissé et le président de l'Assemblée, Mousa Timbiné¹⁸. Le soir même, le colonel Ismaël Wagué, porte-parole de la junte militaire ayant orchestré ce qui se révèle être un coup d'État, annonce la création du Comité national pour le salut du peuple (CNSP) et assure la volonté de la junte de mettre en place une transition politique civile menant à des élections dans « un délai raisonnable ». Le mardi, dans la nuit, le président IBK annonce sa [démission](#). L'ONU, la CEDEAO et l'Union africaine condamnent le coup et appellent à la libération d'IBK et des membres de son cabinet. De son côté, le M5-RFP se réjouit du coup d'État et affirme que la junte « a parachevé sa lutte pour le départ d'IBK ». Le lendemain, Assimi Goïta, colonel de l'armée malienne se présente comme président du CNSP et le colonel Malick Diaw est nommé vice-président. En outre, la junte organise une première [rencontre avec les partis politiques](#) de la majorité tout en affirmant qu'elle n'est affiliée à aucun d'entre eux. Les nombreux dysfonctionnements au sein de l'armée malienne semblent être parmi les raisons qui ont poussé au coup. Face à la gabegie, la corruption et le nombre grandissant de décès chez les soldats, Marc-André Boisvert, spécialiste de l'armée malienne, identifie une [crise](#) du moral de l'armée malienne, ainsi qu'un ressentiment grandissant envers la classe politique. Le coup est également « une réponse à un [dysfonctionnement institutionnel](#) plus global et une inertie gouvernementale prolongée dans un contexte de profonde rupture du contrat social », ajoute Ornella Moderan, chercheuse à l'*Institute for Security Studies*.

Le 19 août, la CEDEAO [annonce](#) « la fermeture de toutes les frontières terrestres et aériennes, ainsi que l'arrêt de toutes les transactions économiques, commerciales et financières » entre les pays membres de la CEDEAO et le Mali. Elle demande également le [rétablissement d'IBK](#) à sa fonction de président et nie toute légitimité au CNSP. La Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest suspend également ses activités. La CEDEAO souhaite, par cette condamnation de principe, faire passer le message selon lequel elle ne cautionne pas les coups d'État. Il y aurait également, selon un diplomate pour RFI, [une peur](#) de la contagion chez les chefs d'État africains.

Le 24 août, l'organisation sous-régionale accepte, à l'issue de l'envoi d'une délégation au Mali, la démission du président IBK. Les [négociations](#) portent ensuite sur la période de la transition et qui en prendra la tête. Alors que la CEDEAO privilégie une transition de maximum douze mois avec une présidence civile, le CNSP souhaite une transition de trois ans avec à sa tête un civil ou un militaire. À l'issue de cette rencontre entre la junte et la CEDEAO, Ismaël Wagué (porte-parole de la junte) affirme : « Toute décision relative à la taille de la transition, au président de transition, à la formation du gouvernement, se fera [entre Maliens](#) ». Cependant, la CEDEAO conditionne la levée des sanctions économiques à la mise en œuvre des décisions, mettant ainsi la pression sur la junte.

Le 27 août, le CNSP publie un document intitulé « [Acte fondamentale](#) » dans lequel il proclame Assimi Goïta « président de la transition et de l'État ». Adoptée unilatéralement par le CNSP sans consultations, cette décision suscite de nombreuses oppositions.

À l'issue de concertations incluant partis politiques, acteurs de la société civile, syndicats et groupes armés signataires de l'accord de paix, la junte annonce le 12 septembre une transition civile avec la création d'un gouvernement dans les [dix-huit mois](#) et la désignation d'un président de la transition, soit civil, soit militaire par un comité créé par la junte. Le M5-RFP dénonce alors « la volonté d'accaparement et de confiscation du pouvoir au profit du CNSP » et « les intimidations, les pratiques

18. IBK sera libéré le 28 août. Boubou Cissé et Moussa Timbiné sont toujours en arrestation.

antidémocratiques et déloyales » de la junte. D'autres, comme Cheick Oumar Diallo, du parti ADP-Maliba, [affirment](#) « nous étions d'entrée de jeu convaincus que le choix du président de la transition ne pouvaient revenir qu'au CNSP parce qu'aucun acteur malien ne réussirait à rassembler l'ensemble des forces vives et convenir d'un choix ».

Début de la transition

Le 21 septembre, veille du délai exigé par la CEDEAO, Assimi Goïta annonce que Bah N'Daw, colonel de l'Armée de l'Air à la retraite, est nommé [président de la transition](#). En 2014, rappelé pendant sa retraite, il a été brièvement ministre de la Défense avant de quitter son poste pour « divergences de points de vue », rapporte *RFI*. Assimi Goïta, lui, endosse le poste de vice-président. Le 27 septembre, le poste de Premier ministre – convoité par beaucoup, notamment des membres du M5 – est finalement confié à Moctar Ouane, personnalité malienne ayant fait carrière à l'international¹⁹. Malgré ces trois nominations, la CEDEAO maintient ses [sanctions](#) contre le Mali. Elle conditionne leur levée à la publication d'une Charte de transition qui stipule la dissolution du CNSP dès l'investiture du président, la limitation des responsabilités du vice-président à la défense et la sécurité, l'incapacité pour lui de remplacer le président de la transition et la durée de la transition fixée à 18 mois à partir du 15 septembre.

Lutte anti-corruption

Dans le courant du mois de septembre, le CNSP [a organisé](#) des rencontres avec toutes les structures de contrôle financier du Mali afin d'aborder le sujet de la corruption et du favoritisme dans l'administration dans une volonté de refonte de l'État malien. Le Comité a également entrepris des opérations d'inventaire des biens d'État.

2. Sécurité

Soupçons d'utilisation de la Forsat, la Force anti-terroriste, pour réprimer les manifestations du 10 juillet

Le 15 juillet, dans une note confidentielle adressée au ministre de la Sécurité, le Premier ministre Boubou Cissé [demande](#) « des investigations sur l'emploi de la Force anti-terroriste contre les civils » lors de la manifestation du 10 juillet. Cette force spéciale, créée en 2016 pour lutter contre le terrorisme, a été accusée par le M5-RFP d'avoir ouvert le feu sur les manifestants.

Violences contre des civils

Le 2 juillet, quatre villages ont été [attaqués](#) dans le cercle de Bankass (région de Mopti-Centre). Les autorités locales ont déploré 32 morts, tous des agriculteurs, et cinq blessés. Les attaquants, arrivés en grand nombre, armés et équipés de pick-ups ont également pillé et incendié le village. Un [habitant de Gouari](#), un des villages attaqués, a témoigné : « De 15 à 21 heures, personne n'est venu à notre secours. Je déplore l'inaction de l'armée qui est toujours en retard et n'affronte jamais les bandits, même si on leur dit où [ils] se logent ». Le 18 septembre, *Mondafrique* rapporte la persécution depuis des mois, d'un village dogon de la commune de Pignari (région de Mopti) par la [milice dogon Dan Nan Ambassagou](#) afin de forcer les villageois à rejoindre la milice contre les groupes armés peuls. La milice souhaite faire une base d'auto-défense dans le village, or « les villageois ont refusé, estimant que la milice représente plus de danger que de sécurité ». Face à ce refus, la milice a instauré un siège autour du village, interdisant toute circulation.

Dans la nuit du 20 au 21 août, [des violences intercommunautaires](#) font trois morts et neuf blessés à Gao, ville du Nord du Mali ayant [déjà connu](#) des violences entre communautés songhaï et arabe. Dès le lendemain, des dispositifs de sécurité sont mis en place par la MINUSMA et les FAMA et les appels au calme et à la retenue des chefs communautaires se multiplient. Du 23 au 26 août, des représentants des communautés arabe, touareg, peul ou encore songhaï organisent un [dialogue intercommunautaire](#)

19. Il a été Représentant du Mali auprès des Nations unies pendant 7 ans, avant d'être nommé ministre des Affaires étrangères en 2004. Depuis 2016, il était Délégué à la paix et à la sécurité à la Commission de l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA).

dans le but de restaurer la confiance entre les peuples. Ce dernier débouche sur un accord condamnant « toute circulation d'armes dans la ville ».

Attaques contre l'armée malienne et la police dans le Centre et le Nord

Durant ce trimestre, les Forces armées maliennes (FAMA) et la gendarmerie ont continué à être la cible d'attaques : Le 2 août, deux [attaques](#) simultanées à Gomacoura dans la région de Ségou (Centre) font cinq morts et cinq blessés. Dans la nuit du 10 au 11 août, deux [attaques](#) contre une prison et une gendarmerie font deux décès. Le 22 août, quatre soldats sont [tués](#) entre Bandiagra et Koro (région de Mopti) lors d'une explosion au passage de leur convoi militaire. Le 27 août, une [embuscade](#) près de Konna (région de Mopti) fait quatre morts et 12 blessés dans les rangs des FAMA. Ces dernières ont affirmé avoir neutralisé une vingtaine de terroristes lors de la contre-attaque. Dans la nuit du 3 au 4 septembre, dix militaires sont tués dans une [embuscade](#) près de Nara (région de Koulikoro-Centre). Le 9 septembre, quatre soldats ont été tués lors d'une [attaque](#) à proximité d'Alatona (Centre). Le 24 septembre, des FAMA du poste du G5 Sahel ont été [assailis](#) à Boulkessy (Centre), faisant trois morts et quatre blessés. Quinze attaquants ont également été blessés. Le 29 septembre, une [embuscade](#) entre Douentza et Boni dans le Centre a provoqué la mort de deux FAMA et en a blessé six.

Criminalité dans le sud du Mali

Déjà relevés lors du trimestre précédent (voir [monitoring précédent](#)), de nouveaux actes de brigandage ont été enregistrés dans le sud du Mali: le 20 juillet, le chauffeur d'une compagnie de transport [est tué](#) sur la route de Ségou par des hommes armés. Le 25 juillet, l'[attaque](#) d'une gendarmerie provoque la mort d'un policier à Massigui, ville proche de Bamako. Alors que certains ont directement qualifié l'attaque de terroriste, Baba Dakono, chercheur à l'*Institut d'études de sécurité*, constate « un développement très important de la [criminalité organisée](#) dans le pays » et la dégradation de la situation sécuritaire dans le Sud du pays. La prolifération des armes et la professionnalisation de la violence sont, selon lui, à l'origine de cette montée de la violence dans le Sud. De plus, depuis les manifestations du 10 juillet, la police ne patrouille plus la nuit, favorisant l'émergence d'activités criminelles.

Tensions entre la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) et des groupes terroristes

Le 11 août, le [corps du chef militaire du Haut conseil pour l'unité de l'Azawad](#) (HCUA), Mohamed Aly Ag Mohamed Acheikh, kidnappé deux jours plus tôt, est retrouvé à Goundam (région de Tombouctou). Bien que les auteurs n'aient pas été identifiés, le chef militaire avait reçu des menaces du GSIM²⁰, groupe qui souhaite gagner la confiance de la population dans la région. Le *Bamada*, journal malien, rapporte le 12 août, de [vives tensions](#) entre la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) et Ansar Eddine pour la sécurisation des sites miniers et la collecte de taxes dans la région de Kidal.

Forces internationales (MINUSMA, Barkhane, Tabuka)

Le 7 juillet, plusieurs [tirs d'obus](#) ont été dirigés contre la base de Tessalit dans le Nord du Mali, qui abrite des forces de la MINUSMA²¹, de Barkhane et des soldats maliens. Les 16 projectiles sont cependant tombés en dehors du camp et n'ont fait aucun blessé. Dans la région de Kidal, un [engin explosif improvisé](#) a explosé au passage d'un véhicule de la MINUSMA le 31 août sans faire de victime. Le 5 septembre, l'[explosion](#) d'une bombe artisanale a provoqué la mort de deux soldats français de la force Barkhane à Tessalit.

Dans [sa note trimestrielle](#) du 7 août couvrant la période avril-juin 2020, la MINUSMA a recensé 623 violations des droits humains, dont 323 décès, représentant une augmentation de 5,65 % par rapport au trimestre précédent. Mopti (386 violations) est la région la plus touchée par ces violations, suivies par celle de Ségou, de Gao, de Tombouctou et de Kidal. Sur les 623 violations, 232 sont imputées à des milices ou des groupes d'autodéfense. Les violences commises par les groupes terroristes présents

20. Groupe de Soutien à l'islam et aux musulmans, principale coalition terroriste liée à Al-Qaïda.

21. Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali.

dans ces régions²² représentent 20 % du nombre total des violations comptabilisées ce trimestre (123 violations). Le nombre de violations commises par les FAMA (126) est, quant à lui, en augmentation par rapport aux 101 violations relevées lors la période janvier-mars 2020 (voir [monitoring précédent](#)). La MINUSMA a annoncé le [déploiement](#) de troupes britanniques en son sein dès la fin de l'année 2020.

Le 1^{er} septembre, des militaires de la force Barkhane ont tiré sur un bus de transport, [tuant un civil](#) et en blessant deux. Selon les soldats français, le bus roulait à toute allure vers le convoi militaire. Croyant à une attaque, ils ont alors tiré des balles de sommations qui auraient traversé le pare-brise.

Rapport du Groupe d'experts de l'ONU sur l'obstruction de certains officiers à l'Accord d'Alger et les manquements de l'armée malienne

Le 13 août, le Panel d'experts sur le Mali a publié son [rapport](#) présentant les résultats de plusieurs enquêtes: Premièrement, il met en lumière l'[obstruction](#) de certains hauts responsables de l'armée malienne à l'Accord d'Alger de 2015, notamment par des tentatives de ne pas respecter les quotas imposés dans les accords de paix²³. Il y aurait également eu des tactiques dilatoires du gouvernement malien afin de retarder l'application de l'Accord, comme par exemple le retard dans l'attribution de lieux d'affectation. Deuxièmement, le rapport dénonce [les manquements de l'armée malienne](#) et plus précisément du général Kéba Sangaré, chef d'état-major de l'armée de terre lors des attaques d'Ogossagou, en mars 2019 et en février 2020, qui avaient fait 160 et 35 morts civiles (voir monitoring de [janvier-mars 2020](#)).

3. Économie

L'[embargo](#) imposé le 19 août par la CEDEAO sur le Mali a un impact sur différents secteurs de l'économie : le commerce a, par exemple, enregistré un recul de 16,7 % et les prix à la consommation ont déjà augmenté. Le président du Conseil national du patronat du Mali, affirme cependant : « Pour l'instant, il est difficile de mesurer l'impact des sanctions financières de la CEDEAO sur notre économie qui subit déjà les conséquences de la pandémie et du climat d'insécurité. »

4. Société civile

Le 26 septembre, une manifestation contre les [violences faites aux femmes](#) a eu lieu à Bamako. Les manifestantes demandent la création d'une législation qui protège les femmes des violences et criminalise les bourreaux.

22. AQMI, Katiba Macina, Ansar Eddine, GSIM, EIGS.

23. Ces quotas visent à amorcer un retour de l'État dans les zones de conflits en intégrant des forces de l'ancienne rébellion et l'armée malienne.

E. Niger

Rappel du [dernier monitoring](#) :

- L'opposition questionne la transparence du processus électoral.
- Haut-gradés limogés à la suite de l'affaire de détournements de fonds dans le secteur de la Défense.
- Attaques contre les forces de l'ordre et des civils dans la région de Tillabéri.
- Projet de loi sur l'interception de communications téléphoniques.

1. Vie politique et gouvernance

Vie politique

Processus électoral : les élections municipales fixées au 13 décembre

Le 29 juin, dans une [déclaration commune](#), les partis d'opposition exigent la démission des membres de la Cour constitutionnelle et la dissolution de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), en raison de la décision de cette dernière d'exclure la diaspora du processus électoral (justifiée par la pandémie) et l'annonce de la énième prolongation du mandat des élus locaux, excluant les élections locales de l'agenda politique (voir [monitoring janvier-mars 2020](#)).

Sous la pression de l'opposition, la CENI a [annoncé](#) la tenue des [élections municipales](#), sans cesse repoussées depuis 2016, pour la date du 13 décembre²⁴. Afin de répondre aux contestations de l'opposition à propos du fichier électoral, des experts de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) ont réalisé un [audit du fichier électoral](#) et l'ont [déclaré](#) « fiable » : 76% des personnes en âge de voter sont enrôlées. L'OIF recommande cependant, dès que les conditions sont réunies, l'enrôlement de ceux n'y figurant pas : la diaspora²⁵ et les habitants de zones touchées par l'insécurité. Elle réclame également la radiation de 5 000 électeurs et la restructuration de 400 bureaux où le nombre d'électeurs est inférieur à 50. De son côté, l'opposition dénonce « un audit bâclé » en affirmant que « tout est fait pour que le pouvoir se maintienne ».

Premières candidatures à l'élection présidentielle du 27 décembre 2020

Le 28 juin, Salou Djibo a été investi [candidat](#) à la présidentielle par son parti, Paix Justice Progrès (PJP), créé en 2019. Il est [l'ex-chef](#) de la junte militaire qui a dirigé la transition suite au coup d'État de 2010, avant de prendre la tête de la *task force* de la CEDEAO pour la libre circulation des personnes. Selon un politologue nigérien s'exprimant pour *Jeune Afrique*, Djibo tente d'incarner une troisième voie, autre que celle du PNDS, parti présidentiel, et du Moden Fa-Lumana, parti d'opposition d'Hama Amadou.

Le 20 septembre, le principal parti d'opposition Moden Fa Lumana [a investi](#) deux candidats pour l'élection présidentielle. Il s'agit d'une part d'Hama Amadou, qui, malgré son inéligibilité en raison de sa condamnation pour son implication dans un trafic de bébés (voir [monitoring avril-juin 2019](#)), affirme que sa candidature ne sera pas invalidée. D'autre part, l'autre candidat, est l'actuel président par intérim du parti, Noma Oumarou.

Par ailleurs, 18 partis de l'opposition ont annoncé la formation d'une [nouvelle coalition](#) nommée CAP21 dont l'objectif est de créer « une direction de campagne commune, des alliances pour les scrutins locaux, mais aussi un soutien à l'opposant qui arrivera au second tour de la présidentielle ».

24. Ces élections, fixées initialement au 9 mai 2016 ont depuis été reportées à cause de la saison des pluies ou la nécessité d'un nouveau fichier électoral.

25. La COVID-19 a été considérée comme un [cas de force majeure](#) qui oblige à suspendre les opérations d'enrôlement de la diaspora.

Selon le porte-parole de l'opposition, Mariama Gamatié Bayard, il s'agit de démontrer que « l'opposition est en rangs serrés, en ordre de bataille, pour qu'il n'y ait pas de hold-up électoral ».

Création de l'Union des forces patriotiques pour la refondation de la République (UFPR)

Fin août, un nouveau groupe « politico-militaire » dénommé l'Union des forces patriotiques pour la refondation de la République (UFPR) s'est [formé](#), avec à sa tête, Mahamoud Sallah, ancien membre du parti d'opposition Lumana. Selon son leader, ce mouvement rassemble « les jeunes frustrés et vexés par les pratiques du régime » et « des soldats et officiers injustement radiés par la hiérarchie de l'armée nigérienne. Ce groupe, né sur les terres de la communauté Toubou dans le Nord-Est du Niger, a pour vocation de dénoncer la mauvaise gouvernance du président Issoufou et de son clan. Cette nouvelle force n'a cependant pas encore annoncé ses plans pour les élections à venir.

Affaire du détournement de fonds publics dans le secteur de la Défense

Rappel : En février 2020, un audit commandité par le président Mahamadou Issoufou révèle d'importants détournements de fonds dans le secteur de la défense entre 2011 et 2019 au moyen de surfacturations, de fausses factures ou encore de défauts de livraisons (voir [monitoring janvier-mars 2020](#)). [Un tiers du budget](#) de la défense, soit environ 76 milliards de francs CFA (115 millions d'euros), aurait été détourné, enrichissant officiels et intermédiaires.

Le 6 août, l'Organized Crime and Corruption Reporting Project (OCCRP), un consortium international de journalistes, révèle [les ramifications internationales](#) de l'affaire du détournement des fonds de la Défense nigérienne. S'intéressant aux partenaires étrangers des fournisseurs nigériens, le projet met en lumière un système incluant des sociétés nationales d'armement russe et ukrainien, des sociétés britanniques et tchèques et un réseau de blanchiment d'argent azerbaïdjanais. Au cœur de tous ces détournements, on retrouve Aboubacar Hima, fournisseur d'armement nigérien résidant à Prague.

Dans le cadre de cette affaire, *Amnesty International* a partagé ses « inquiétudes face à une [répression croissante](#) des droits humains au Niger », incluant une diminution de la liberté d'expression par l'intimidation de militants et de journalistes (voir point 4. Société civile).

2. Sécurité

Attaques dans la région de Diffa : enlèvements en hausse

Ce trimestre, la région de Diffa (sud-est du Niger) a été l'objet de multiples violences : dans la nuit du 1^{er} au 2 juillet, cinq civils ont été [tués](#) dans l'attaque du village de Ngarwa Gana. Le 27 juillet, un policier perd la vie lors d'une [attaque](#) d'un poste de police dans la ville de Diffa par Boko Haram. Les enlèvements sont un phénomène récurrent depuis la fin 2019 dans la région (voir [monitoring octobre-décembre 2019](#)). Selon *Niamey.com*, ces enlèvements, s'accompagnant parfois de demandes de rançons, ne sont pas nouveaux mais prennent cependant de l'ampleur. En août, ce site rapporte de nouveaux enlèvements : neuf personnes sont [enlevées](#) dans la nuit du 7 au 8 août dans le village de Jakimea. La même nuit, quatre autres personnes sont kidnappées dans la localité de Kolo Manga où 14 personnes avaient déjà été kidnappées le 5 août.

Néanmoins, le 17 août, les autorités nigériennes déclarent la [libération](#) de onze villageois, kidnappés mi-août, lors d'une opération menée dans le bassin du Lac Tchad, à proximité d'une base de Boko Haram en territoire nigérian.

Attaques dans le reste du pays : des humanitaires pris pour cibles

Le 9 août, huit personnes, deux Nigériens et six Français, sont [tués](#) lors d'une attaque de leur véhicule dans le parc national de Kouré (région de Tillabéri) par des hommes armés à moto. Le 17 septembre, l'État islamique (EI) [revendique](#) l'attaque via son organe de propagande *Al-Naba*. Selon un expert ayant gardé l'anonymat, il est « impossible de savoir si la revendication est ou non purement opportuniste, ni si les meurtriers avaient fait allégeance à l'EI avant ou après le 9 août ».

Le 12 août, *RFI* rapporte que [deux des neuf humanitaires](#) de l'ONG API enlevés le 24 juin (voir [monitoring précédent](#)) dans la région de Tillabéri ont réussi à échapper à leurs ravisseurs. Aucune information supplémentaire n'a, pour le moment, été apportée.

Le 13 septembre, alors qu'ils mènent une opération de sécurisation de travaux de construction, des militaires sont pris pour cible lors d'une [attaque](#) sur la bande frontalière avec l'Algérie dans le département d'Arlit (région d'Agadez), causant la mort de deux soldats. *RFI* décrit la zone comme un « couloir de passage pour les trafiquants d'armes, les drones et d'autres marchandises prohibées ».

Accusation d'exécutions sommaires de civils par l'armée nigérienne à Inates

À la suite d'accusations de la MINUSMA et d'*Amnesty International* à propos de violences commises par l'armée nigérienne (voir [monitoring précédent](#)), la Commission nationale des droits de l'homme²⁶ a dévoilé une [enquête](#) réalisée entre le 20 mai et le 6 juillet 2020. L'enquête accuse les forces de Sécurité nigériennes d'avoir exécuté 71 personnes à Inates (région de Tillabéri), dont les corps ont été retrouvés dans six fosses communes. Ces exécutions sommaires et extra-judiciaires auraient eu lieu au début de l'année 2020. Le ministre de la Défense, Issoufou Katambe, [a nié](#) la responsabilité des soldats nigériens. Selon Seidik Abba, spécialiste des groupes terroristes au Sahel, ce soutien du pouvoir à l'armée s'explique par « le besoin d'investissement total de l'armée ». Le risque est aussi politique « parce qu'on ne sait pas comment les militaires peuvent être amenés à réagir s'ils sont désavoués par l'autorité politique ».

3. Situation humanitaire

Depuis fin juin, des [inondations](#) dues au débordement du fleuve Niger ont pris une ampleur considérable, faisant 71 morts et 350 000 sinistrés, dont un tiers dans la région d'Agadez. De plus, les eaux ont inondé des [cultures de riz](#) desquelles dépendent des milliers de personnes. Les [causes](#) de ces inondations sont attribuées à l'intensification des précipitations durant cette saison des pluies, l'ensablement lié à l'érosion des sols et le déboisement important des rivières pour la production de charbon de bois.

Le 8 septembre, l'Organisation mondiale des migrations (OIM) déclare le [sauvetage de 83 migrants](#) dans le désert nigérien, à 230 km de Dirkou. Ce groupe, composé de 41 Nigérianes, 34 Nigériens, 4 Togolais, 3 Ghanéens et un Malien, était parti d'Agadez, avant d'être abandonné dans le désert, où ils sont restés trois jours avant d'être secourus par l'équipe de sauvetage de l'OIM.

4. Société civile : liberté d'expression

Du 12 au 14 juillet, le journaliste Ali Soumana, directeur du journal *Le Courrier*, a été placé [en détention](#) pour motif de diffusion de fausses informations concernant l'affaire de détournement de fonds de la Défense (voir [monitoring précédent](#)). Le journal avait affirmé que certains fournisseurs de matériel militaire échappent aux poursuites judiciaires grâce à des règlements à l'amiable avec l'organe judiciaire d'État. Le 14 juillet, Sani Mahamadou Issoufou, fils et directeur adjoint du président Issoufou, [porte plainte](#) contre la journaliste-blogueuse Samira Sabou pour diffamation dans l'affaire du détournement des fonds de la Défense. Dans un article du 26 mai ayant été supprimé par la suite, elle accuse un homme d'affaires nigérien de « capter les marchés du ministère de la Défense au nom du fils du patron ». Elle est jugée [non coupable](#) le 28 juillet, la justice estimant « que les infractions de diffamation ne sont pas constituées ». Le 15 septembre, *Amnesty International* pointe que trois des manifestants ayant été arrêtés lors des marches contre la corruption de mars sont toujours [placés en détention](#). *Amnesty* déclare : « Nous pensons que les accusations portées contre les militants pour complicité de dégradation de biens publics, d'incendie criminel et d'homicide involontaire sont fabriquées de toutes pièces pour compromettre l'exercice pacifique de leurs droits humains et les exigences de transparence et de responsabilité ».

26. Il s'agit d'une autorité administrative indépendante composée de représentants du gouvernement et du parlement, d'ONG, de syndicats et de juristes. Elle a été créée par la Constitution de novembre 2010.

5. Économie

Fin juillet, la société de raffinage de pétrole Soraz, détenue majoritairement par des Chinois, a [cessé](#) toute livraison de pétrole à Sonidep, la société d'État nigérienne de produits pétroliers en raison de factures impayées. Sonidep n'a, par conséquent, pas pu livrer ses clients, menant à une pénurie de pétrole dans plusieurs stations essence du pays.

Le 3 août, à l'occasion des 60 ans d'indépendance du Niger, des acteurs de la société civile dénoncent [l'exploitation des ressources naturelles](#) comme le pétrole, l'or ou l'uranium par des sociétés étrangères. Faite dans l'opacité, cette gestion des sous-sols nigériens ne bénéficie pas à la population.

F. Sénégal

Rappel du [dernier monitoring](#) :

- Loi d'habilitation pour lutter contre la COVID-19
- Recrudescence de mines anti-char en Casamance
- Plusieurs saisies de drogues, d'animaux protégés et de faux médicaments

1. Vie politique et gouvernance

Début juillet, [Moustafa Cissé Lô](#), proche de Macky Sall, s'est fait exclure du parti présidentiel Alliance pour la République (APR) et de son groupe parlementaire après la diffusion d'une conversation privée accusant des proches du président de détourner de l'argent public.

Le 9 juillet, Oumarr Sarr, Amadou Sall et Babacar Gaye ont officiellement quitté le [Parti démocratique sénégalais \(PDS\)](#), fondé par l'ancien président Abdoulaye Wade. Ces trois figures historiques du parti critiquaient depuis des mois l'accaparement du pouvoir par Karim Wade, fils de l'ex-président, mettant en lumière les distensions au sein du PDS en pleine restructuration (voir [monitoring octobre-décembre 2019](#)). Le 3 septembre, Oumar Sall, accompagné d'Amadou Sall et Babacar Gaye, a déposé la demande officielle de création de son propre parti, le Parti des libéraux et démocrates/And Suqali (PLD/AS). La [première étape](#) seront les élections locales prévues en mars 2021, a annoncé Oumarr Sarr.

Le 29 août, les discussions sur le [dialogue national](#), mises en place par Macky Sall et suspendues en raison de la pandémie, ont repris (voir monitoring [janvier-mars 2020](#)). Durant ces discussions, un consensus a été trouvé concernant les élections locales à venir : des experts indépendants feront un audit du fichier électoral et le maire sera élu au suffrage universel.

Une étude menée par la revue américaine *Foreign Policy*, a placé le Sénégal en seconde position (sur 36 pays) pour sa [capacité à faire face au coronavirus](#). Il se retrouve derrière la Nouvelle-Zélande mais devant le Danemark ou la France selon des critères de politique de tests, rapidité des résultats, soutien financier, isolement des cas, contrôle des frontières et communication claire.

2. Sécurité

Le Sénégal a commencé la [construction d'un camp militaire](#) à Goudiry, à proximité de sa frontière avec le Mali. Bien qu'ayant été épargné de toute attaque terroriste²⁷, l'État sénégalais souhaite prévenir toute menace transfrontalière, ainsi que les trafics.

Le ministre des forces armées, Sidiki Kaba, a affirmé : « Les autorités souhaitent intensifier le réseau territorial des forces de sécurité pour s'adapter aux changements dans le contexte stratégique régional actuel. »

Trafic et activités criminelles

27. Bien qu'une attaque survenue en janvier 2020 et déjouée par les gendarmes sénégalais, est soupçonnée d'être djihadiste (voir [monitoring janvier-mars 2020](#)).

Alors qu'en juin, a eu lieu une opération de lutte contre le [trafic d'animaux protégés](#) (voir [monitoring précédent](#)), deux oryx, espèce en voie de disparition, sont mortes dans un convoi d'une réserve publique vers une ferme privée appartenant au ministre de l'environnement, Adbou Karim Sall. Ce dernier a justifié le déplacement des oryx par « la promotion des initiatives privées ».

Un [trafic de fausse chloroquine](#) s'est développé à Dakar après la parution de rapports affirmant son rôle dans le traitement du coronavirus. En raison de la stigmatisation des gens atteints du coronavirus au Sénégal, certains patients refusent de se faire hospitaliser et se tournent alors vers ce médicament. Malgré la fermeture des frontières, des réseaux criminels sont parvenus à introduire ce médicament sur le marché noir, alors qu'en juin, de faux médicaments avaient été interceptés par des agents de douane (voir [monitoring précédent](#)).

3. Liberté de la presse

En raison d'actes de vandalisme commis par des partisans du chef religieux Serigne Moustapha à l'encontre du journal *Les Échos*, les [médias sénégalais](#) se sont mobilisés contre les violences que subissent la presse sénégalaise. Victimes des milieux politiques, religieux et coutumiers, la Coordination des associations de presse réclame plus de sécurité venant des autorités.

4. Gestion des ressources naturelles

Début juillet, Dakar a connu de nouvelles [pénuries d'eau courante](#). La société Sen'eau, du groupe français Suez, responsable de la distribution d'eau potable dans les zones urbaines du Sénégal, affirme que les pénuries sont dues aux intempéries mais également à des causes structurelles, telles que « l'augmentation de la population, l'urbanisation croissante et la hausse de la consommation en période d'hivernage et de grosses chaleurs ». Pour tenter de faire face à la demande, les travaux [d'une usine de dessalement d'eau de mer](#) ont commencé le 17 juillet à Dakar. Financée par l'agence de coopération japonaise, elle devrait permettre dès 2023 de produire 50 000 mètres cubes d'eau potable par jour.

Fin juillet, la société britannique Cairn Energy, a vendu la totalité de sa participation (40 %) au [projet Sangomar](#) à l'entreprise russe Lukoil pour une somme de 400 millions de dollars. Le projet Sangomar est un projet d'extraction de pétrole n'en étant encore qu'au stade précoce de développement.

Le 12 août 2020, le [projet de reforestation](#) « Tolou Keur » (champ de la maison en wolof) est lancé par l'Agence sénégalaise de la reforestation et de la grande muraille verte. Il s'agit de la plantation de petites forêts nourricières et médicinales plantées à proximité de villages dans le but de renforcer l'autosuffisance de ces villages et de lutter contre la déforestation. L'agence souhaite en planter un millier en 2021.

II – THÉMATIQUES ET INITIATIVES SOUS-RÉGIONALES

A. Thématiques transversales

Un [rapport de l'Agence des Nations unies pour les réfugiés \(HCR\)](#) publié fin juillet, met en lumière les nombreux [dangers et violations des droits humains](#) auxquels sont confrontés les migrants lors de leur périple d'Afrique de l'Ouest vers les côtes nord-africaines de la Méditerranée. Le HCR estime qu'en 2018 et 2019, le nombre de personnes décédées sur ces routes s'élève à 1 750, s'ajoutant aux nombreux décès en Méditerranée. Le rapport dénonce également les violences sexuelles subies par de nombreux migrants et qui en sont les auteurs : en Afrique de l'Ouest, un quart des abus seraient commis par les forces de sécurité ou des agents de police. Le rapport appelle les États à entreprendre une action concertée afin de mener des enquêtes sur ces violences et traduire en justice les responsables. Dans une déclaration sur le Sahel publiée le 28 juillet, le [Conseil de sécurité des Nations unies](#) s'est dit « profondément préoccupé par la dégradation constante des conditions de sécurité et de la situation humanitaire en Afrique de l'Ouest ». Le Conseil a rappelé que les problèmes sont exacerbés, « entre autres, par le terrorisme, les conflits entre éleveurs et agriculteurs et la criminalité transnationale organisée – sur terre et en mer – notamment la traite d'êtres humains, le trafic d'armes et de drogues et l'exploitation illégale de ressources naturelles ». La situation humanitaire résulte « pour une grande part des déplacements forcés, de l'extrême pauvreté, des inégalités sociales et de la violence notamment sexuelle et fondée sur le genre ».

Une [enquête sur les conditions de vie des ménages](#) dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) a révélé que c'est au Niger que le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté²⁸ est le plus élevé (75,5 % de la population). À l'inverse, c'est en Côte d'Ivoire et au Sénégal que ces taux sont les plus bas (respectivement 33,5% et 32,6%). Le Burkina Faso et le Mali enregistrent quant à eux un pourcentage de 63 % et 47 %.

Un article du *Monde Diplomatique* met en garde contre les [manipulations numériques lors des futures élections](#) en Afrique. Considérant que le débat politique africain se déplace de plus en plus vers les plateformes numériques, notamment les réseaux sociaux, « les élections dans les démocraties des pays du Sud seront la cible de discours haineux, de désinformation, d'ingérences extérieures et de manipulations sur les plates-formes digitales », avertit la *Fondation Kofi Annan*.

En septembre, le premier [rapport d'évaluation du projet de la Grande muraille verte](#) est sorti, quinze ans après son lancement. Ce projet vise à concevoir un large couloir d'écosystèmes verts allant de Dakar à Djibouti afin de lutter contre la désertification et le changement climatique. Sur l'objectif des 100 millions d'hectares d'ici 2030, seulement 4 millions d'arbres ont été plantés. Ce faible bilan s'explique par le financement inconstant et l'inaccessibilité à certains territoires en raison de l'insécurité, pointe le rapport.

Le mandat de la [mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau](#), l'ECOMIB, a pris fin le 10 septembre. Composée de plus d'un millier de Sénégalais, Burkinabés, Nigériens et Togolais, elle avait commencé après le coup d'État de 2012 et visait à protéger les chefs des institutions et les bâtiments publics du pays afin de stabiliser le pays.

B. Lutte anti-COVID-19

Dans un rapport publié le 7 juillet, la Banque africaine de développement estime que [50 millions d'Africains pourraient basculer dans l'extrême pauvreté](#) en raison des conséquences économiques de la pandémie. Bien que l'Afrique soit le deuxième continent le moins touché par l'épidémie (après l'Océanie), la crise économique mondiale qui en découle la touche de plein fouet. Ce sont les économies peu diversifiées qui en pâtiront le plus. Des économies plus diversifiées comme la Côte d'Ivoire ou le Sénégal devraient maintenir leur croissance.

28. Cette catégorie regroupe les personnes vivant avec moins de 3,2 USD par jour.

III – TERRORISME ET PIRATERIE

A. Terrorisme et coopération anti-terroriste au Sahel

Une infographie du *Centre d'études stratégiques de l'Afrique* montre [l'escalade drastique de la violence par les groupes islamistes](#) depuis mi-2017 dans le Sahel. Les épisodes de violences perpétrées par le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (JNIM) et l'État islamique dans le Grand Sahara (EIGS) sont passés de 147 à 999, sur la période allant de juillet 2017 à la fin juin 2020. La majorité de ces attaques ont eu lieu au Burkina Faso (516 attaques), au Mali (361 attaques) et au Niger (118 attaques). L'infographie révèle également que 36 % des attaques perpétrées par les groupes djihadistes visaient des civils.

Le 16 juillet, une [coalition citoyenne](#) (Burkina Faso, Mali, Niger et Tchad) est lancée afin de [dépasser la réponse exclusivement militaire](#) de la crise du Sahel et donner une voix à la société civile. Rassemblant une vingtaine d'organisations de défense des droits humains, d'associations de femmes ou de juristes, elle souhaite compléter l'action des États et « quitter l'approche d'un tout-sécuritaire ». Son but est donc d'inviter les États du Sahel à redéfinir leurs actions en fonction de quatre piliers citoyens : protéger les civils, s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité, répondre aux urgences humanitaires et lutter contre l'impunité. En octobre, la coalition rendra son premier bilan sur l'avancement de chacun des piliers.

Les premiers contingents de la *task force* européenne Takuba – une centaine de soldats estoniens et français – [sont arrivés](#) au Mali le 15 juillet. Ces soldats seront déployés dans la région du Liptako-Gourma, zone des trois frontières entre le Mali, le Burkina et le Niger, où sévit principalement l'État islamique au Grand Sahara (EIGS).

Le 16 juillet, le [Parlement italien](#) a approuvé la proposition du gouvernement de participer à la *task force* Takuba. Cette proposition prévoit jusqu'à 200 soldats, 20 véhicules terrestres et 8 engins aériens. Si elle est respectée, l'Italie deviendra le deuxième contributeur de Takuba. Le gouvernement a déclaré : « Cette participation répond à la "nécessité de protéger les intérêts nationaux dans une zone stratégique considérée comme prioritaire" ».

Le 9 septembre, la Coalition mondiale pour la protection de l'éducation contre les attaques (GCPEA) a publié un [rapport sur les attaques contre les écoles dans le Sahel](#). Ce dernier révèle plus de 85 attaques contre l'éducation au Burkina Faso, au Mali et au Niger entre janvier et juillet 2020. Depuis 2018, ces attaques ont mené à la fermeture de plus de 2 000 écoles. La Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé décrit « l'émergence d'une tactique de guerre, en particulier dans le Sahel, qui cible les écoles précisément parce qu'elles sont des écoles et en particulier lorsqu'elles sont fréquentées par des filles ».

B. Piraterie dans le golfe de Guinée

Dans son nouveau rapport semestriel couvrant la période janvier-juin 2020, le Bureau maritime international comptabilise [49 personnes kidnappées](#) contre rançon dans le golfe de Guinée. Conformément aux prévisions (voir [monitoring précédent](#)), la stratégie des pirates a changé : les attaques contre les navires commerciaux et les enlèvements des membres de l'équipage sont en hausse, tandis que les détournements sont à leur plus bas depuis 1993. Le Bureau maritime appelle à une réponse rapide en cas d'attaque afin de modifier le ratio risque-récompense des pirates. « Sans une dissuasion effective, le risque d'actes de piraterie persistera sur les travailleurs maritimes, déjà soumis à d'importantes pressions », a déclaré Michael Howlett, directeur de l'institution.

L'auteure

*Ce monitoring trimestriel a été réalisé par **Alice Guebs**, assistante de recherche au GRIP, sous la direction de Claire Kupper chargée de recherche dans la section « Conflits, sécurité et gouvernance en Afrique ».*

Pour aller plus loin

Rapports institutionnels

- Conseil de sécurité des Nations unies, « [Activités du Bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel. Rapport du Secrétaire général](#) », 24 juin 2020.

Rapports de la société civile

- « [Les paysages variés de la COVID-19 en Afrique](#) », *Centre d'études stratégiques de l'Afrique*, 30 juillet 2020.
- « [The deteriorating security situation in the Sahel is being aggravated by the impact of the COVID-19](#) », *Institute for Security Studies*, 24 juillet 2020.
- DIOP, Boubacar Boris, « [Après la pandémie, le réveil de l'Afrique](#) », *Le Monde Diplomatique*, juillet 2020.
- BOUKHARS, Anouar, « [Contrer le terrorisme en Mauritanie](#) », *Centre d'études stratégiques de l'Afrique*, 25 juin 2020.
- LEYMARIE, Philippe, « [Barkhane, à la croisée des pistes](#) », *Le Monde Diplomatique*, 7 juillet 2020.
- BINDER, Laurence, « [Groupes djihadistes et tensions sociales](#) », *Institut de recherches et d'études sur les radicalités*, 27 juillet 2020.
- ROGER, Benjamin, « [Peuls et jihadisme au Sahel : le grand malentendu](#) », *Jeune Afrique*, 6 juillet 2020.
- WILÉN, Nina, « [Challenges with Security forces assistance in Niger: understanding local context and aligning interests](#) », *Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix*, juillet 2020.
- « [Les nouvelles pathologies de la Démocratie en Afrique de l'Ouest](#) », *Afrika Jom Center*, 17 septembre 2020.
- ABEBE, Adem, « [Africa's attempts to abandon practice of presidents for life suffer another setback](#) », *The Conversation*, 16 août 2020.
- MBIA YEBEGA, Germain-Hervé, « [Côte d'Ivoire : quelle alternance politique au sommet de l'État ?](#) », *Iwacu*, 6 septembre 2020.
- LOPES, Daniel Kouakou, « [La Côte d'Ivoire, un conflit multidimensionnel, vraiment ? Réflexion autour des stratégies des acteurs dans le processus de résolution du conflit ivoirien](#) », *Studia UBB. Europaea* (LXV), 2020, p. 93-116.
- SAHALA, Mohamed, KLEINFELD, Philip, « [What's behind the mass protests in Mali?](#) », *The New Humanitarian*, 10 juillet 2020.
- SIEGLE, Joseph, EIZENGA, Daniel, « [Attention au coup d'État "populaire"](#) », *Centre d'études stratégiques de l'Afrique*, 1^{er} septembre 2020.
- SAVANE, Lamine, HAIDARA, Boubacar, « [Mali : le président Ibrahim Boubacar Keïta pris à son propre jeu](#) », *The Conversation*, 21 septembre 2020.
- TINTI, Peter, « [Drug trafficking in northern Mali: a tenuous criminal equilibrium](#) », *Enact Africa*, 17 septembre 2020.
- CAMEL, Laurent, « [La fuite illicite de capitaux dépasse 75 milliards d'euros par an en Afrique](#) », *Le Monde*, 28 septembre 2020.